

# FORCE **COM**

#74 : OCTOBRE 2014

**POUR LE POUVOIR D'ACHAT,  
L'EMPLOI, LE RESPECT,  
ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL...**



DU 1<sup>er</sup> AU 4 DÉCEMBRE 2014

# Je vote FO!



ÉDITÉ PAR LA FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

Bimestriel • Prix 1,1 €

**Pour connaître vos droits, FOM a édité 3 guides pratiques :**

- **Guide pratique des fonctionnaires de La Poste.**
- **Guide pratique des salariés de La Poste.**
- **Guide pratique du social à La Poste.**



**N'HÉSITEZ PAS À LES DEMANDER À NOS MILITANTS FO**

# SOMMAIRE

## 3 ÉDITO

4

- Profession de foi

6

- Une gouvernance sans gouvernail

8

- AU COURRIER COLIS  
Des branches pour quoi faire ?
- Santé au travail et pénibilité...

9

- Distribution : organisation innovante  
« la mixte ou la liv »  
mais pas sans la pause

10

- AU RÉSEAU : polyvalence mais salaires figés !
- Les personnels des DCN...

11

- ACCORD CONSEILLER BANCAIRE : Encore des efforts à faire !

12

- Accord « un avenir pour chaque postier »...

13

- ILS NOUS ONT QUITTÉS
- André Bergeron
- Jean-Pierre Lorieux

# Édito



## TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS !

par Jacques Dumans

Du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2014, 230 000 postières et postiers vont voter pour élire leurs représentants au sein de La Poste. Ce vote sera déterminant !

Le résultat du scrutin apportera une réponse simple à une question simple : est-ce que La Poste a un avenir, si les postières et les postiers n'en ont pas ? Pour FO, la réponse est nette : c'est non !

La Poste ne peut pas se résumer en un compte d'exploitation dans lequel ses dirigeants utilisent l'emploi comme une simple variable d'ajustement.

Les femmes et les hommes de notre grande entreprise publique méritent mieux. Ils sont prêts à s'engager comme ils l'ont toujours fait pour que La Poste reste le grand service public qui assure un lien entre toutes les populations.

Oui, La Poste et les postier(e)s ont un avenir !

La Poste est le dernier service public à être présent dans tous les territoires. Cette force doit être utilisée pour aider tous nos concitoyens délaissés et mis de côté par la financiarisation de notre société. La Poste doit devenir le guichet unique de tous les services publics qui disparaissent au fil des années.

Pour cela, il faut que l'état actionnaire prenne ses responsabilités.

Lui seul peut donner et imposer la direction. Ce n'est pas la cohorte d'énarques à la tête de La Poste qui aura la moindre idée pour changer de cap ! Faire des économies ne peut pas constituer en soi une stratégie !

Faire des économies, oui, mais pour quels projets, pour quel développement, bref, pour quel futur ? Aujourd'hui, nos dirigeants ne le savent pas eux-mêmes ! Leur logique consiste seulement à faire toujours plus avec toujours moins.

Leur schéma est connu ; bas salaires, flexibilité, productivité... Pascal Lamy\* ancien directeur de l'OMC, et grand prêtre de cette deuxième gauche ne déclarait-il pas : « plutôt un boulot à 800 € que pas de boulot du tout ! ».

Avec ce raisonnement, les « clones » de Pascal Lamy qui sont à la tête de l'entreprise nous préparent le modèle de la grande distribution ; temps partiel, précarité et bas salaires.

FO n'en veut pas. FO ne veut pas de leur société. FO combat et combattra jusqu'au bout les fossoyeurs des travailleurs. FO combattra aussi leurs accompagnateurs zélés qui en signant des accords régressifs accélèrent leurs funestes projets.

**Toutes et tous, soyons mobilisés, votons et faisons voter FO pour dire « oui » à une société où l'humain redevient une priorité.**

\* Note : Pascal Lamy, émargeait à 316 000 € par an comme directeur de l'OMC. Les principaux membres de l'OMC lui refusèrent une augmentation de 32 % qu'il avait réclamé !

Pascal Lamy s'est toujours revendiqué de la gauche rocardienne.



# Pour le pouvoir d'achat, l'emploi, le respect, je vote FO !

Cher(e) collègue,  
Du 1<sup>er</sup> au 4 décembre, vous êtes appelé(e) à élire pour les 4 prochaines années vos représentant(e)s aux Comités Techniques, CAP et CCP locaux et nationaux.

## FO revendique et propose pour :

### → LE POUVOIR D'ACHAT :

- un salaire minimum de 1 600 € nets !
- la suppression de la classe I à La Poste. FO revendique le II.1 comme grade de base minimum,
- l'augmentation significative du complément Poste (alignement sur le niveau le plus haut),
- le 13<sup>e</sup> mois pour tous,
- une prime de 1 000 € tout de suite !
- la suppression du grade III.1 et l'intégration sur le niveau III.2,
- la revalorisation des indemnités des dispositifs de départs anticipés pour les agents volontaires,
- l'application de la réforme de la Fonction publique pour les catégories B et C des fonctionnaires,
- le déblocage du point d'indice gelé « à perpétuité » par la gauche comme par la droite !

On n'y arrive plus, augmentez nos salaires !

Une absence = Un remplacement !

### → L'emploi :

- l'arrêt des réorganisations effrénées,
- le remplacement de tous les départs,
- l'arrêt du recours à l'intérim et à la sous-traitance,
- la CDisation des CDD et alternants. Ils sont l'avenir de La Poste !
- des emplois enfin dimensionnés à la charge de travail, qui ne cesse d'augmenter !

### → Le respect et l'amélioration des conditions de travail :

- l'arrêt du management par le stress,
- une meilleure considération des postier(e)s à tous les niveaux de la hiérarchie,
- la reconnaissance des compétences,
- l'arrêt des pressions sur les reliquats de congés,
- le respect de tous les accords,
- la prise en compte de la conciliation vie privée et vie professionnelle,
- une véritable procédure de reclassement des postier(e)s en situation d'inaptitude,
- le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap,
- l'arrêt des déclassements et des distorsions fonctionnelles,
- l'application des règles RH communes pour tous les postier(e)s,
- l'arrêt de la sécabilité au Courrier/Colis,
- la transparence dans la communication.

Pas de bla-bla, du concret !

nos candidats au Comité Technique national \*\*\* nos candidats au Comité Technique national \*\*\* nos candidats au Comité Technique national

Lucie Miagat  
ACC13



Agent rouleur  
Mity-Mory PPDC (77)

Jérôme Petit  
CS



Reponsable gestion RH  
Coen Eftc-SP(14)

Marie-Line Égron  
ATG2



Gestionnaire RH  
Besançon SDSRH (25)

Thierry Roux  
ACC23



Animateur qualité expert  
Montgeron ACP (91)

Isabelle Fleurence  
CS



Chargée commerciale  
Strasbourg DEDT (67)

Jérôme Clerc  
APN2



Facteur  
Montrevel-En-Bresse PDC1 (01)

Stéphanie Grégoire  
ACC22



Gestionnaire de documents  
Paris-IDF CF (75)

Albert  
ATG



Facteur  
Le Lamentin

nos candidats au Comité Technique national \*\*\* nos candidats au Comité Technique national \*\*\* nos candidats au Comité Technique national

Fabrice Béranger  
ATG2



Technicien  
Ajaccio ARM (20)

Corinne Desiré  
ACC12



Factrice  
Issoudun PDC1 (36)

Steeve Lamour  
APN1



Agent collecteur  
Poulainville Amiens PPDC (80)

Isabelle Benegni  
ACC23



Guichetière référente  
Le Pontet (84)

Sébastien Toyer  
CA1



Conseiller bancaire  
Liffré (35)

Nathalie Bazin  
CDTXD



CDTX  
Mondeville Caen PIC (14)

Séraphin Dangou  
ICS2



Informaticien  
Gradignan DISFE (33)

A. Giroud-  
CA



Assistante  
St Étienne EF

# La santé au travail, une priorité !

La productivité à outrance déshumanise l'entreprise. Cette politique insécurise les personnels et a un impact négatif sur la santé au travail.

## FO se mobilise pour :

- un vrai plan de santé au travail et non un simple affichage !
- la refonte de toute organisation qui provoque des risques psychosociaux ou des troubles musculo-squelettiques,
- le respect des décisions prises en CHSCT,
- la reconnaissance de la souffrance, du burn-out,
- une réelle prise en compte de la pénibilité,
- la prise en compte de toutes les situations individuelles dans les réorganisations,
- l'arrêt des « pressions insidieuses » exercées sur le personnel y compris sur les cadres et cadres supérieurs,
- la lutte contre le harcèlement moral et toute autre forme de violence (propos dévalorisants, sexistes...),
- l'aménagement de fin de carrière sans pénalité financière.



FO revendique la création d'une direction nationale spécifique de tous les acteurs de la prévention des risques et de la réduction de la pénibilité. Ils doivent exercer leur métier en toute indépendance et ne subir aucune pression !

Faire des économies ne peut être la seule et unique stratégie. La Poste de demain ne pourra se construire qu'avec des postières et des postiers respecté(e)s et valorisé(e)s !

## POUR LE POUVOIR D'ACHAT, L'EMPLOI, LE RESPECT DU 1<sup>ER</sup> AU 4 DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

\*\*\* nos candidats au Comité Technique national \*\*\* nos candidats au Comité Technique national \*\*\* nos candidats au Comité Technique national

<b>Filip</b> ACC1	<b>Murielle Lissardy</b> ACC31	<b>Christian Créoff</b> CA1	<b>Patricia Nadaud</b> ACC32	<b>Murali Kanaganayagam</b> ACC13	<b>Souhila Ouachemi</b> ACC31	<b>Jean-François Robles</b> CS	<b>Lysiane Hecq</b> ACC22
Encadrant PDC1 (972)	Encadrante Courrier Mouguerre PPDC (64)	Encadrant Courrier Villeneuve-la-Garenne PIC (92)	Conseillère Bancaire St Donat (26)	Agent de production Roissy Hub Courrier PIC (93)	Conseillère clientèle Télévente IDF(93)	Directeur d'Établissement Cagnes-Sur-Mer Littoral (06)	Guichetière Cugnoux (31)

\*\*\* nos candidats au Comité Technique national \*\*\* nos candidats au Comité Technique national \*\*\* nos candidats au Comité Technique national

<b>Blondelle</b> ACC2	<b>Djamel Moutakkir</b> ACC22	<b>Françoise Blandin</b> CA2	<b>François-Xavier Montagnac</b> ACC22	<b>Laure Schwehm</b> ACC32	<b>Thierry Chaise</b> ACC12	<b>Marie-Christine Baldy</b> CAPRO	<b>Éric Chapouille</b> ACC23
Facteur Paris 16 PDC1 (75)	Facteur qualité Paris 16 PDC1 (75)	Informaticienne Nantes DSI Centrale (44)	Agent relation clientèle Chalons CF (51)	Conseillère bancaire Montigny-les-Metz Centre (57)	Facteur Paris 17 PDC1 (75)	Relations clientèles Prayssac (46)	Guichetier animateur Lormont Genicart (33)

# UNE GOUVERNANCE

# SANS

Depuis l'automne 2013 et la fameuse « inflexion » constatée par le nouveau PDG, M. Wahl, chacun a progressivement compris que La Poste était à un tournant de son histoire et que les prochaines années seraient difficiles.

À cause de la récession économique et de la révolution numérique bien sûr.

Mais aussi en raison de choix stratégiques et tactiques discutables, sans oublier des comportements qui ont sapé le moral de l'équipage du navire postal.

L'inflexion, appelée aussi « *divergence* », impliquait une révision stratégique. Celle-ci a été annoncée puis énoncée au goutte à goutte par la direction. Un dévoilement par bribes, occasionnant des effets anxiogènes sur les postiers. Ce procédé de communication curieux consistait donc à dramatiser pour ensuite minimiser. Notre article dans le FORCE Com de mars 2014<sup>(1)</sup> a décrit le contenu et la méthode de cette « *stratégie en poupées russes* ».

Finalement baptisé « *conquérir l'avenir* », le plan 2014-2020 fixe les objectifs généraux (c'est dans la nature des choses) mais laisse les postières et les postiers sur leur faim et... leur angoisse.

Cette stratégie se décline en quelques thèmes et formules chocs : « *la trajectoire financière* », dévoilée avant l'été et jugée très optimiste par la majorité des observateurs et « *le pacte social* », notion ambitieuse qui a vite montré ses limites et a abouti à un échec.

Enfin, le troisième pilier est instauré par la « *nouvelle gouvernance* ».

Ce vieux terme, récupéré et recyclé par les libéraux anglo-saxons n'est pas un simple synonyme de gouvernement, au sens d'une ligne hiérarchique descendante, claire et légitime. La gouvernance mélange les activités de gestion et de décision rendant à tout le moins les frontières plus poreuses. Sous couvert de décentralisation l'exercice du pouvoir y est diffus, moins repérable. L'idéologie sous-jacente, très réductrice, est qu'un pays ou un ensemble politique peuvent et doivent « *fonctionner* » comme une entreprise.

La France d'aujourd'hui, à entendre M. Hollande, Valls ou Gattaz, ne serait-elle pas perçue comme une grande entreprise, certes en difficulté, mais une entreprise tout de même ?

Sur la base de ce postulat, la gouvernance renvoie certes à l'organisation, aux organigrammes, à la répartition des tâches dans l'entreprise. Mais elle implique surtout une manière d'être, des modes de fonctionnement qui conditionnent le comportement du plus grand nombre possible de « *collaborateurs* », d'une firme. D'où le danger dénoncé par certains de l'emprise d'une « *gouvernance totalitaire* ». La gouvernance, comme méthode, est une façon d'imposer des choix sans avoir l'air de le faire, en invoquant la responsabilité collective et la « *co-construction* ». Avec cette notion aussi redoutable que floue, il est difficile de percevoir les arrière-pensées qui motivent les schémas organisationnels. Ainsi à La Poste, les cinq branches qui se substituent aux métiers relèvent bien de l'organisation. Mais la façon dont le pouvoir circulera au-dessus d'elles et entre elles, c'est-à-dire la gouvernance proprement dite, cela les postières et les postiers ont du mal à le saisir pour l'instant...

Revenons aux branches : ce terme apparaît plus adapté que celui de métier, trop précis, lié à une qualification professionnelle spécifique alors que La Poste embrasse de larges activités aux multiples aspects. D'autant qu'une branche génère des ramifications, produit des évolutions... L'image arboricole trouve ses limites à La Poste dans la mesure où, dans la nature, la branche est rattachée au

# GOUVERNAIL

tronc, socle de l'arbre... Le tronc de notre vénérable entreprise publique est-il encore visible, masqué par le taillis des réformes et des réorganisations ? Le tronc d'une entreprise de réseau c'est l'axe qui maintient l'équilibre de l'ensemble et lui permet de s'épanouir. Il plonge ses racines dans les territoires et s'en nourrit, mais la hauteur de vue ne peut venir que de la vision globale du sommet. Ce qui ne signifie pas vouloir tout régenter et contrôler. Il faut simplement de bonnes liaisons, à la fois verticales et horizontales, des échelons relais aptes à vérifier que l'intérêt général de La Poste est bien assuré partout. Car trop de spécialisation finit par donner des œillères.

En juillet 2012, FO Com l'avait écrit au ministre M. Montebourg : **« il conviendrait de renforcer la capacité de prescription, de contrôle et de régulation de la direction générale sur l'ensemble des métiers et de leurs filiales (.....) tout en laissant une marge de manœuvre opérationnelle et commerciale aux métiers, on ne peut se satisfaire d'une pente conduisant, au fil du temps, La Poste à se démarquer des principales entités territoriales de la République »**. Si les projets gouvernementaux en matière de découpage territorial incitent à la prudence, il serait rationnel d'envisager des zones d'activité géographique communes aux branches. Telle qu'elle apparaît aujourd'hui la **« nouvelle gouvernance » insiste beaucoup sur la « fluidité », la « coopération »**. Encore faut-il qu'il y ait une ligne claire et des perspectives communes. À cet égard la formule de **« gouvernance resserrée »** est à priori alléchante. Mais dans les faits ? De prime abord elle suggère que le centre de **« gouvernement »** proprement dit de La Poste, à savoir le siège social, devrait **« se serrer la ceinture »**. Soit en déménageant, soit en réduisant ses effectifs. Les deux allant souvent de pair. Une certaine incertitude règne sur ce sujet car, selon les documents, il est question du siège de la rue Vaugirard, mais aussi des sièges. Le pluriel englobant les directions de branches. Parfois, lorsque l'on raisonne en termes d'effectifs, s'y trouvent englobés les collègues qui travaillent dans des services fonctionnels sur l'ensemble du territoire. Dès lors les coûts de fonctionnement oscillent entre 240 millions et 2,4 milliards ! Mais en l'occurrence, s'agit-il d'opérer un tour de vis budgétaire, de réaliser des économies à tout prix ?

Ou bien d'associer à une réduction des coûts la volonté de rassembler des services pour œuvrer en meilleure harmonie ? En réalité le but premier devrait être de réunir des collègues que la métérisation excessive a séparés et non pas de trancher dans les effectifs.

Aujourd'hui l'obsession budgétaire semble l'emporter sur le souci d'harmonie et de bien-être.

Sur un autre plan, il est paradoxal de parler de resserrement alors que se multiplient les instances de gouvernance... Des comités stratégiques seront créés au sein des branches alors qu'il en existe un au conseil d'administration. Resserrement ou empilement ?

Affaiblissement de la conception unitaire de La Poste ?

Car ces comités ne peuvent, dans la pratique, qu'inciter à une plus grande autonomie des branches.

Le choc de simplification peut donc s'avérer un choc de complication...

Et comment vont s'inscrire, dans ce nouveau paysage, les cinq projets prioritaires communs dont le principe **« synergique »** n'est pas contestable : transition énergétique ; e-commerce ; modernisation de l'action publique ; logistique urbaine et métropoles ; enseigne numérique et connaissance des clients particuliers. Réfléchir ensemble, échanger, c'est bien. Mais ces croisements de structures ne rallongent-ils pas les circuits de décision ? Or, aujourd'hui, la bataille stratégique est avant tout un combat contre le temps. Trop d'animateurs et de décideurs nuisent à la force de décision. En ce début d'automne 2014, il y a beaucoup de comités et de structures qui s'installent : des expériences tous azimuts. Mais on attend toujours les actions claires et fortes. Nouvelle gouvernance, pourquoi pas, mais le peuple des postiers, lui, s'il perçoit bien les problèmes, ne voit toujours pas arriver les solutions...

**Remarque :**

**Le gouvernement souhaite que la gouvernance des entreprises dans lesquels l'État est majoritaire distingue la fonction de président de celle de directeur général. Appliquée à La Poste, cette séparation contraint de renforcer la coordination entre les branches... **

<sup>(1)</sup> Force Com N° 72 de mars 2014, Cahier bleu

# DISTRIBUTION: Organisation innovante « la mixte ou la liv » mais pas sans la pause!

Arguant que l'organisation de la distribution de demain devait, tout en répondant aux nécessités de productivité et de qualité de service, concilier les attentes des agents en matière de vie familiale et prévenir les risques de santé, la Direction du Courrier s'est engagée dans l'innovation organisationnelle. Et La Poste ne manque pas d'ingéniosité dès lors qu'elle y trouve son compte en matière de rentabilité. Ainsi, forte des entretiens individuels effectués lors des réorganisations, La Poste utilise les souhaits des agents pour leur proposer l'organisation pouvant répondre à leurs attentes. Et parmi sa panoplie d'innovations, deux d'entre elles soulèvent de nombreuses inquiétudes: la « *distri'liv* », la distribution près de chez soi (sacoche) ou la « *distri'mix* », le mixte avec intégration de la pause méridienne. La *distri'liv*, remet en cause la notion de collectif de travail. Si ce dernier n'est pas toujours facile à vivre, il constitue un rempart contre la solitude au travail. Le « *travailler seul* » peut s'apparenter à une solution en matière de conciliation entre la vie familiale et vie professionnelle ou lors d'un allongement du trajet domicile/travail en cas de réorganisation, mais il met l'agent en position de travailleur isolé. Or, en cas de difficulté, celui-ci sera livré à lui-même alors que le collectif peut agir rapidement. De plus, ce type d'organisation pose de nombreux problèmes pour le remplacement et les rouleurs! Quant à la *distri'mix* et sa pause méridienne, elle devient au fil des réorganisations un incontournable pour les DE, et pour cause: au prétexte de garantir la santé des agents (les facteurs ne se restaurant pas le midi), de prévenir la fatigue source d'accidents, La Poste instaure la pause méridienne (pause repas) dans le régime de travail des facteurs. Elle en profite au passage pour récupérer

les 20 minutes de pause réglementaire (il n'y a pas de petits profits!) car les agents n'effectuent plus 6 heures de travail consécutives (la pause méridienne constituant une coupure physique). Avec la « *distri'mix* » les tournées des facteurs s'allongent! Ces derniers sont de plus en plus exposés à des risques. Il n'est pas rare de voir des facteurs faire entre 4 à 5 heures de travaux extérieurs, voire plus. Or, à aucun moment, La Poste n'a pensé à instaurer un nouveau temps de pause réglementaire, comme au Réseau, de 15 minutes dès 4 heures de travail! Quant aux conditions dans lesquelles le facteur se restaure le midi: repas chaud ou froid, dans son véhicule ou dans un local chauffé. Certains directeurs n'en font pas une priorité. Un facteur en tournée peut-il librement vaquer à ses occupations personnelles comme le stipule le code de travail? Dans la négative, la pause méridienne doit être considérée comme du temps de travail.



**Pour FO si la santé passe par la prise du repas, nous refusons que La Poste s'en serve à des fins de rentabilité, pour supprimer les temps de pauses, des emplois ou allonger les tournées! **

## À FO COM, NOUS REVENDIQUONS:



**Lucie Miagat**

ACC13

Agent rouleur

Mitry-Mory PPDC (77)

tête de liste au Comité Technique Nationale

- un grade de base II.1 pour tous les facteurs,
- une absence = un vrai remplacement,
- le maintien des 20 minutes de pause dans l'organisation de travail,
- la compensation dans le temps de travail de la pause méridienne,
- l'arrêt immédiat des fermetures de PIC,
- en plus des bonifications de trimestre,

l'instauration de congés supplémentaires, par an, avec possibilité de cumuler à partir de 55 ans,  
de 50 à 52 ans: 6 jours de congés,  
de 53 à 55 ans: 12 jours,  
de 55 à 57 ans: 18 jours,  
à partir de 58 ans: 24 jours.

# Des branches pour quoi faire ?

Exit la métierisation, La Poste a décidé de s'organiser en branche afin de mieux affronter l'avenir et développer son plan stratégique : vendre mieux et plus ! Dans cette révolution, visant à une meilleure collaboration, à rapprocher les métiers ayant des domaines d'activités proches, Le Courrier a englobé ColiPoste pour devenir la Branche Services Courrier Colis... Tout un programme ! Les DOTC d'hier sont devenues des DSCC<sup>(\*)</sup>, les ACP de province ont été rattachées aux DSCC, En dehors de celui d'Île-de-France, les 4 autres NOD Colis ont été redécoupés pour mieux fusionner et ne gèrent plus que les PFC. Selon les concepteurs, la nouvelle branche fraîchement créée a tout pour endiguer la baisse d'activité et développer les nouveaux services. Cette nouvelle mutation stratégique de La Poste répondra-t-elle aux inquiétudes des personnels quant à leur devenir ? Ainsi face aux fermetures de centres PIC/CT, aux réorganisations dites innovantes, à la « distri » axées sur la productivité, à la réduction des coûts des structures, et où les suppressions d'emploi se poursuivent par centaines au nom de la rentabilité : quelle sera la place des femmes et des hommes du Courrier Colis dans cette nouvelle gouvernance, sur quel emploi, avec quelle activité

et pour quel salaire ?

Autant d'interrogations soulevées auprès du Directeur de la branche mais qui aujourd'hui demeurent sans réponse.

► La sous-traitance au Colis sera-t-elle supprimée afin de redonner aux postiers un emploi ? La distribution des lettres ou des paquets ne devrait-elle pas demeurer une activité purement postal ?

► Le développement du e-commerce et son activité seront-ils uniquement filialisés ou confiés aux postiers ?

► Les nouveaux services qui seront développés à la distribution permettront-ils de préserver les activités de facteurs et répondront-ils aux valeurs sociales du service public ?

**À FO, nous n'accepterons pas que les agents du Courrier et Colis voient leurs emplois et leurs activités disparaître pour satisfaire d'autres intérêts économicques. A quand de nouvelles activités de distribution postale afin de redonner des perspectives d'avenir aux agents, comme le H + en distribution pour concurrencer les coursiers dans les grandes agglomérations ?** 

<sup>(\*)</sup> Direction branche Services Courrier Colis

## SANTÉ AU TRAVAIL ET PÉNIBILITÉ : La Poste toujours à la peine !

Dans le cadre des décrets sur la pénibilité, La Poste a préféré en 2012 faire un plan d'action se limitant à la stricte application des mesures inscrites dans les textes. Elle écarte de fait les commerciaux, les agents travaillant en centres d'appels et certaines activités du Réseau et balaye aussi la possibilité d'acter des mesures de réparation (bonification de trimestre) pour les agents exposés. Les décrets ne parlent que de la pénibilité physique. Face au mécontentement de certaines organisations syndicales, et de FO Com en particulier, La Poste a assuré qu'elle n'était pas opposée à une négociation

ultérieure. L'accord QVT permettait à l'entreprise dite sociale d'aller dans ce sens mais sans cesse remis à plus tard depuis 2013, cette négociation attendue a tourné court. Dans son dernier projet, le compte pénibilité, mesure gouvernementale aujourd'hui reportée à 2016 (merci au MEDEF!), ne prévoyait pas de possibilité de départ avant l'âge légal mais un abandonnement du droit à formation des agents... Super ! Quant à la prise en compte de la réparation (bonification de jours), ce ne sont pas les quelques jours de repos supplémentaires octroyés (3 jours de 55 à 57 ans, 4 jours de 58 à 60, ou 5 jours au delà de 61 ans), et dont la prise effective se discutait avec le manager, qui répondaient réellement aux attentes des personnels concernés et permettaient de compenser la pénibilité subie au travail. Exit aussi, dans cette pseudo négociation, de l'élargissement des mesures sur la pénibilité à d'autres métiers où la charge mentale est omniprésente. La Poste justifie la faiblesse de ces

mesures en invoquant la crise et « qu'elle n'a pas les moyens » ! Pourtant c'est cette même Poste qui a provisionné dans ses comptes plus de 40 m€ pour régler une amende que l'ARCEP va lui infliger pour entente illicite avec la concurrence.

Au lieu de jouer aux apprentis financiers en toute illégalité, elle aurait mieux fait d'investir cet argent, même si ce n'est pas grand chose, dans des mesures pour lutter et prévenir la pénibilité. Pour celles et ceux qui souffrent au travail, cela pouvait constituer un premier pas vers la reconnaissance et une amélioration de leurs conditions de vie.

**FO Com entend poursuivre son combat tant sur le dimensionnement des normes et cadences au travail, que sur l'octroi d'une véritable reconnaissance des personnels exposés : prise en compte de la pénibilité psychique, bonification de trimestres, réduction de la DHT pour les plus de 50 ans.** 



# ACCORD CONSEILLER BANCAIRE: Encore des efforts à faire!

Un nouvel accord conseil bancaire est actuellement en discussion avec la direction, il n'est pas encore signé mais plutôt sur la bonne voie. Notre dernière rencontre avec les représentants de La Poste a été marquée par une volonté forte de l'entreprise de faire aboutir rapidement ces négociations.

Le point le plus positif de cet accord, c'est la pérennisation d'une partie de la Rémunération Variable Bancaire qui serait mensualisée dans la prime commerciale bancaire. Attention tout de même à ne pas aggraver la pression sur les conseillers! On y retrouve aussi le nouveau mode d'accompagnement en cas de sortie de métier, désormais sur 3 ans, 100 % de la RVB la première année, 75 % la seconde et 50 % la troisième. Ce projet d'accord contient des idées intéressantes même si les remèdes aux plus grands maux ne sont inscrits dans l'accord que sous forme de chantiers à venir.

Pour FO, ils restent encore du chemin à parcourir sur certains points primordiaux:

- La fonction de moniteur bancaire pour laquelle FO revendique depuis plusieurs mois l'ouverture d'un chantier. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un parcours professionnel adapté, avec une segmentation de la fonction sur trois niveaux: 3.2 (pour les débutants), 3.3 puis Groupe A pour les seniors avec des passerelles vers les métiers de DET A et les nouveaux métiers.

FO demande que soit prévu aussi un accompagnement financier pour compenser la perte de leur prime bancaire comme les conseillers bancaires lors de leurs sorties de fonction. Après un refus catégorique du Groupe pour inclure ces personnels dans

l'accord bancaire, La Poste semblerait enfin décidée à nous entendre dans ce domaine.

- Les temps partiels, c'est un des plus gros sujets d'injustice, La Banque Postale est dans l'illégalité et se retranche derrière des problèmes informatiques, de calibrage et de couvertures des portefeuilles. Les mêmes difficultés persistent pour obtenir une adéquation entre le temps travaillé et les objectifs.

Aujourd'hui encore, trop de vendeurs sont stigmatisés d'une part par leur régime de travail à temps partiel et lésés dans leur rémunération. Il faut que cela change et La Poste doit respecter le code du travail. On demande une proratisation des objectifs en fonction du temps travaillé. Après avoir longtemps éludé cette question, La Poste nous annonce une note sur le sujet...

- Sur les parcours professionnels, FO revendique plusieurs niveaux pour chaque fonction, des conseillers financiers 3-1 et 3-2, avec l'approche patrimoniale qui évolue, des conseillers clientèles 3-2 et 3-3 avec l'arrivée de la distribution du crédit immobilier, des conseillers spécialisés en patrimoine et des conseillers spécialisés en immobilier toujours en 3-2 niveau d'entrée, mais aussi 3-3 et groupe A. Pourquoi ces propositions? Simplement parce que les portes de sortie sont trop rares et qu'il faut bien que les personnels évoluent à l'intérieur des métiers.

- Concernant les conseillers remplaçants, FO obtient jusqu'à 1 500 euros de prime d'installation, avec un minimum de 1 000 euros dès l'entrée en fonction, avec plus de transparence dans l'organisation et dans le défraiement. La règle doit être la même pour tous.

- Et toujours, le serpent de mer de la filière immobilier, jusqu'au jour où les CSI se mettront en grève, et la LBP, alertée depuis plus d'un an, feindra la surprise!

- Le plus grand sujet de souffrance des conseillers bancaires, c'est le management. Trop souvent brutal et répressif de la part de managers, pas toujours dotés des moyens nécessaires. Alors en désespoir de cause, ils parlent un peu fort pour asseoir leur autorité et plombent fortement l'environnement des conseillers bancaires. La formation pourra faire évoluer un peu la situation. Le plus important reste le choix des meilleurs profils avec de bonnes qualités humaines et de communication permettant d'offrir un encadrement de qualité. Car le chantier sur le management ne pourra, à lui seul, tout changer...

Sinon, le métier est toujours dur, très dur avec des journées à rallonge et un avenir pas toujours à la hauteur des espérances, mais FO Com ne baisse pas les bras, continue d'être vigilante et se tient au côté des postiers conseillers bancaires pour faire évoluer leurs conditions de travail. 



# AU RÉSEAU :

## Polyvalence mais salaires figés !

Depuis des années, la direction de La Poste supprime de nombreux bureaux de poste ou les transforme en Agences Communales Postales (ACP), en simples points de vente. S'abritant derrière la seule logique comptable, nos décideurs ne parlent que de mutualisation et de polyvalence. On ferme des guichets, on modifie les horaires d'ouverture.

Avec le projet stratégique 2013-2018, ces restructurations vont encore s'accélérer. À nouveau des bureaux, qu'ils soient situés en ville ou à la campagne, sont condamnés à disparaître. Un bureau sur deux serait concerné, entraînant la suppression de milliers d'emplois.

La Poste semble bien éloignée des préoccupations de Force ouvrière pour qui la vraie priorité, c'est l'emploi ! Pendant ce temps dans les bureaux de poste, les guichetiers voient leur charge de travail augmenter et leurs conditions de travail se dégrader inexorablement. Rappelons que 2 millions de clients fréquentent quotidiennement les bureaux de poste.

Ce manque criant de personnel est évidemment source de stress et de souffrance pour les salariés. De plus, il faut assurer toutes les positions de travail, connaître l'ensemble des procédures et jouer les remplaçants au gré des absences, prévues ou imprévues. On assiste également à une recrudescence d'actes pudiquement appelés « *incivilités* » par la direction.

Les postiers du réseau sont parfois confrontés à une certaine agressivité, voire à une violence qui peut aller jusqu'à mettre en danger leur intégrité physique. FO réclame depuis longtemps de vraies mesures pour assurer un accueil du public dans des conditions de

sécurité maximale, une vraie politique de prévention et un réel accompagnement pour les agents concernés. Bientôt, les 30 000 guichetiers du réseau, qui font déjà face à une surcharge d'activité et à un sous-effectif chronique, vont devoir se former à la vente de produits bancaires. A la campagne, il est envisagé une vague de 1 000 agents qui seront facteurs le matin, et guichetiers l'après-midi. À quand la généralisation du « *facteur-guichetier-banquier* », du *super postier façon inspecteur gadget* ? La Poste devrait pourtant se rendre à l'évidence : les agents ne peuvent se dédoubler et se démultiplier à l'infini ! La Poste devrait aussi reconnaître la forte implication du personnel du Réseau. La promotion en 2.3, prévue par l'accord guichetier signé par FO, devait permettre d'améliorer un peu la rémunération de ces agents. Or actuellement, on compte 40 % du personnel passé en 2-3. Ce qui veut dire que 60 %, soit une large majorité, est encore au niveau 2-1 ou 2.2.

**FO demande que les compétences, la conscience professionnelle et la forte mobilisation de tous les guichetiers dans un environnement de travail difficile soient enfin reconnues.**

**Tous les guichetiers doivent être promus en 2.3! ✂**

## Les personnels des DCN et des services supports restent mobilisés !

Les 20 000 postières et postiers qui travaillent dans les DCN et les services supports ont contribué en première ligne à la modernisation de La Poste. Ils ont su relever tous les défis techniques et s'adapter à toutes les demandes des donneurs d'ordres. Ils ont aussi été « au front » de la métérisation qui a eu pour effet de créer plusieurs Postes aux services de baronnies indépendantes ! Les métiers, une invention de Jean-Paul Bailly qui avait pour mandat des gouvernements de droite comme de gauche de privatiser La Poste et de la découper en filiales comme en Allemagne. On connaît la suite, une Poste, aujourd'hui, exsangue financièrement,

malade de toutes ses petites « principautés » indépendantes. Le nouveau Président Philippe Wahl, nous montre du doigt, arguant que tous ces services ont un coût exorbitant et veut réduire les dépenses de structure de plus d'1,5 milliard d'euros par an ! Les agents des DCN et des services supports, ne sont en rien responsables des erreurs de gestion des grands patrons de La Poste. Qui a restructuré tous les services informatiques et techniques ? Qui a voulu une pléthore de systèmes d'information à La Poste ? Qui a voulu casser les services RH et comptabilité pour les métériser ? S'il est facile pour nos barons, aujourd'hui de brûler ce

qu'ils ont adoré, cela leur sera plus difficile de mettre leur plan à exécution.

Pour FO, les DCN et les services supports constituent la colonne vertébrale de La Poste. Les personnels ne sont pas de simples coûts de structure identifiés dans un fichier excel ! Ce sont des femmes et des hommes qui permettent à La Poste de fonctionner.

FO n'hésitera pas appeler à la mobilisation générale pour faire aboutir nos revendications et ne laissera pas La Poste exécuter ces services en silence ! ✂

# ACCORD « UN AVENIR POUR CHAQUE POSTIER » : GARE AU CHANT DES SIRÈNES !

Ces derniers mois, la gouvernance de La Poste avait confié à la DRH le soin de négocier 3 accords distincts : l'un sur les grilles indiciaires (initiative FO), le deuxième sur le complément Poste (dossier imposé par les contentieux FO) et le troisième intitulé « *un avenir pour chaque postier* » censé répondre aux engagements de l'accord QVT, signé par FO Com. Ces négociations ont finalement tourné au fiasco et nous avons été carrément victime d'une tentative de hold-up ! Fin juillet à la fin des négociations des 3 accords, la DRH annonce finalement qu'il n'y en aurait plus qu'un seul !

Alors que nous aurions pu signer l'un de ces 3 accords, le tout ou rien imposé par un accord unique remettait tout en cause... curieuse vision du dialogue social...

En contrepartie de quelques avancées, les organisations syndicales auraient dû accepter notamment une aggravation des conditions de reclassement. Dès lors pour FO, entre le gain de certaines mesures et le coût social et humain engendré, la balance penchait vraiment du mauvais côté. Cet accord contient des mesures lourdes de conséquences qui vont à l'encontre des intérêts des postiers. D'ailleurs la majorité des organisations syndicales en ont rendu impossible l'application approuvée seulement par 3 syndicats et qui ne représentent que 28 % des postiers.

**Ce texte précarise l'emploi** de tous et vise à donner à La Poste des outils pour accroître les mobilités imposées. Il crée les conditions pour procéder à des licenciements individuels, des départs dits «  *négociés* » mais en réalité contraints.

Voilà la réalité qui se dissimule derrière ce leitmotiv que nous avons tous entendu, « *il n'y a pas de plan social à La Poste* ». Du reste, La Poste n'en a pas besoin, puisqu'elle supprime près de 10 000 emplois chaque année, et ceci depuis 10 ans.

D'ailleurs la DRH saisit même l'occasion de l'échec des négociations pour déclarer que La Poste est déliée de la clause inscrite dans le projet excluant « *tout départ obligé durant cinq ans* ». Cette affirmation brutale et anxiogène semble tempérée par une précision selon laquelle, « *aucun plan de départs contraints n'est prévu...* », tout de suite annulée par un inquiétant « *je vous parle d'aujourd'hui* ». Elle souffle à la fois le chaud et le froid. Les postières et les postiers vivent désormais avec l'épée de Damoclès d'un plan social au dessus de la tête. FO Com juge irresponsable de prendre le risque de découpler le désarroi des postiers au moment où l'entreprise traverse une phase difficile.

**Concernant les mesures de reclassement des postiers ce projet d'accord n'apportait aucune garantie.**

Il en aggrave même les conditions en augmentant les mobilités géographiques imposées. La Poste remet en cause l'esprit et la substance de l'accord Qualité de Vie au Travail, et ceci à grande échelle.

Elle proposait la fin de la limite des 30 km en cas de reclassement par la création de bassins de vie et de bassins d'emploi. Signer la fin des 30 km, c'était la porte ouverte à tous les dérapages ! Certains bassins de vie ont un périmètre de près de 80 km et voire du double pour le groupe A ! Pas question pour FO de cautionner ce dispositif ! La majorité des postier(e)s ne veut pas accepter la fin des 30 km pour 10 ou 20 euros par mois !

Quant aux mesures salariales, **FO dénonce la fausse transposition de la réforme des catégories B et C de la Fonction Publique.**

Espérant arracher une signature de dernière minute, La Poste reprend notre revendication d'octroyer enfin la réforme des catégories B et C aux postier(e)s fonctionnaires. Sur le coup, FO ne pouvait qu'applaudir, même si cette réforme n'est pas la panacée ! Dans un contexte où le point d'indice est gelé à perpétuité par la droite comme par la gauche, faire gagner quelques points aux postier(e)s et principalement à ceux des petites catégories, c'était toujours bon à prendre ! Et bien là aussi, La Poste n'a pas joué le jeu ! Au final, elle a « *bricolé* » les échelles de la Fonction Publique en améliorant les fins de carrière pour une minorité, mais en allongeant celles-ci pour la plus grande majorité ! Pour FO, les fonctionnaires de La Poste ne sont pas des sous fonctionnaires, ils doivent bénéficier d'une réforme qui a été appliquée d'office à l'ensemble de la Fonction Publique !

Suite aux milliers de contentieux concernant **l'égalité du complément poste** entre salariés et fonctionnaires, La Poste proposait de remplacer l'actuel complément poste par deux indemnités, « *le complément de rémunération* » et « *l'indemnité de carrière antérieure personnelle* ». La Poste souhaitait ainsi utiliser cet accord comme « *cavalier législatif* » pour éteindre les contentieux auxquels elle doit faire face.

FO ne peut pas trahir les postières et les postiers en signant pour 10 euros d'augmentation par mois pour le complément poste alors que le juge octroie sept fois plus !

**Pour FO, dans un accord collectif c'est l'ensemble des postiers et postières qui doit être gagnant !** 

# « André : FO PTT, devenue FO Com, se souvient... »



**ANDRÉ BERGERON AU BALCON DE SON BUREAU  
DU 198 AVENUE DU MAINE, L'ANCIEN SIÈGE DE FO.  
IL A DIRIGÉ L'ORGANISATION PENDANT VINGT-SIX ANS.**

*Né le 1<sup>er</sup> janvier 1922, André Bergeron devient apprenti typographe dès l'âge de 14 ans, dans une imprimerie du territoire de Belfort et participe aux grèves de 1936. Après la deuxième guerre mondiale, il participe en 1947 à la création de la CGT-FO, issue d'une scission au sein de la CGT entre communistes et réformistes.*

Entré au bureau confédéral de la CGT-FO en 1956, le secrétaire général d'alors étant Robert Bothereau, André Bergeron prit une part déterminante aux discussions puis aux négociations qui allaient aboutir, le 31 décembre 1958, à l'accord fondateur de l'Unedic et des Assedic, donnant ainsi naissance à l'Assurance chômage. Le système, financé par les cotisations des salariés et des entreprises, était fondé sur la base d'une association gérée paritairement par les syndicats de salariés et les organisations d'employeurs.

Devenu Secrétaire Général de FO en 1963, André Bergeron occupera le devant de la scène sociale jusqu'en 1989. Il se verra offrir à plusieurs reprises un portefeuille ministériel mais déclinera toutes les sollicitations.

En 1968, André Bergeron, alors Secrétaire Général de Force Ouvrière, conduisait bien sûr la délégation FO lors des négociations qui allaient aboutir aux accords de Grenelle. Ces accords portaient en particulier sur le Smig (Salaire minimum interprofessionnel garanti), devenu depuis le Smic (Salaire minimum interprofessionnel de croissance). FO avait alors obtenu qu'il soit augmenté de 40 % à rebours de la CGT et du gouvernement, représenté par Jacques Chirac. FO se félicitait aussi que les abattements

de zone aient été supprimés. André Bergeron demeurera bien sûr une des grandes figures de la liberté et de l'indépendance syndicale. Cet attachement à l'indépendance syndicale conduisit la Confédération à appeler à voter non au référendum organisé par le général de Gaulle. Dans son rapport introductif devant les délégués du congrès de 1969, André Bergeron opposait au projet de fusion du Sénat et du Conseil économique et social, «condamnabile dans son principe même», que FO avait «*toujours considéré que la gestion de l'État est l'affaire du citoyen et non du syndiqué*». Antistalinien, André Bergeron dénonça aussi en 1981 la présence de ministres communistes au gouvernement de François Mitterrand. Fin négociateur, surnommé le père tranquille

du syndicalisme, André Bergeron savait aussi être ferme quand il le fallait. «*La force tranquille du syndicalisme*», «*l'homme de la fiche de paye*», «*le grain à moudre*», «*on ne peut pas être gouvernant et gouvernés*», autant d'expressions et bien d'autres qu'André Bergeron aimait prononcer lors des meetings, assemblées et congrès.



On se souviendra également que sous son impulsion, se créa la fête annuelle Force Ouvrière sur la pelouse de Reuilly, d'une surface de 10 hectares, à la porte du Bois de Vincennes. Ce rendez vous de septembre, était l'occasion de retrouvailles pour les adhérents et militants. Sur cette pelouse où nous pouvions croiser des journalistes et personnalités de grand renom se mêler, le meeting de

rentrée avec le discours attendu d'André Bergeron, les spectacles, les stands régionaux gérés par chaque UD ou Fédé volontaire. Notons encore que défenseur des valeurs internationales, il joua également un rôle important à la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), dont il était vice-président. En une phrase, on peut dire que c'était un militant infatigable du syndicalisme réformiste, réformisme qui se traduisait par de nombreuses avancées sociales à cette période des trente glorieuses. Souffrant depuis quelques années, affecté par une maladie qui vous déconnecte des réalités, André s'était retiré sur sa terre natale, du côté de Belfort. Notre fédération renouvelle à sa femme et sa famille nos très sincères condoléances.

**«... et te dit, André :  
RESPECT et HOMMAGE.»**

# IL NOUS A QUITTÉ



## L'HOMMAGE DE JACQUES DUMANS À JEAN-PIERRE LORIEUX

COORDONNATEUR COURRIER RÉGION OUEST,  
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL POSTE, MEMBRE DE LA COMMISSION  
POSTE ET DE LA CE NATIONALE

Mon cher Camarade Jean-Pierre,

Nous sommes tous là, tes camarades, pour te dire au revoir et te remercier pour tout ce que tu as donné à notre syndicat. Merci pour tout ce que tu as donné aux postières et aux postiers que tu défendais depuis plus de trente ans.

Il y a deux sortes d'homme dans la vie. Il y a ceux qui subissent bon gré, mal gré leur passage sur cette terre et les autres, ceux qui réussissent à donner un sens à leur existence. Jean-Pierre, tu fais partie de la deuxième catégorie. Tel un fidèle soldat, tu as accompli ta mission. Oui, on peut parler de mission, car être aujourd'hui un syndicaliste de terrain, comme tu l'as été, mon camarade, c'est presque devenu un sacerdoce.

Tu n'as pas ménagé ta peine pour défendre les petits, les plus fragiles et les sans grades. Tu n'hésitais pas encore après plus de trente ans de militantisme à aller au contact de tes collègues, la nuit au centre de tri pour leur transmettre nos valeurs, et pour leur dire, que le collectif est bien plus fort que l'individualisme.

Jean-Pierre, ta force était aussi que tu nous apportais la parole simple, la parole du bon sens, la parole de la réalité, bref, la parole du terrain, celle qui compte vraiment.

Camarade, tu ne parlais pas pour ne rien dire, tu ne parlais pas pour que l'on t'écoute toi, mais pour que l'on entende ceux que tu défendais.

Ta vie, tu ne l'envisageais pas sans être au service des autres. Tu sais mon camarade, les femmes et les hommes comme toi commencent à se faire rare dans notre société où l'égoïsme et le nihilisme remplacent petit à petit mais inéluctablement les valeurs humanistes qui nous sont si chères et que nous défendons sans relâche à Force Ouvrière.

Nous sommes là, à tes côtés, mon camarade Lorieux, nous avons répondu présent, comme tu as toujours su, toi aussi, répondre présent. Ceux qui, aujourd'hui n'ont pas pu être là, sont quand même ici par la pensée et par le cœur, tu peux

en être convaincu. On les sent, nos camarades, ils sont là ! Fradet, Norbert, Gégé, Breton, Sacha et tous tes potes, tous tes amis, tous tes frères du cinq ont répondu présent. Lionel et Henri te pleurent aussi à plus de huit mille kilomètres.

Les camarades de ta section, Laetitia, Pascal, Gérard que tu côtoyais tous les jours sont eux aussi terriblement tristes et sont désormais terriblement seuls.

Tu es parti trop tôt, c'est une banalité de le dire, tu es parti par une des rares belles journées de cet été pourri de 2014. Un été qui restera longtemps pourri dans nos mémoires !

La mer t'a pris, c'était ton destin, on n'y peut rien, sauf à se rappeler que nous ne sommes que de passage. Aussi, il faut toujours penser que la vie est plus forte que la mort, que la vie vaut le coup d'être vécue et que nous devons chaque jour qui passe, être conscients d'avoir la chance de lui donner un sens, comme tu l'as si bien fait, mon camarade.

Tu resteras un exemple pour nous. Comme toutes les femmes et les hommes de valeur, tu auras laissé une trace, tu auras creusé un sillon, facilitant ainsi la transmission du flambeau des belles valeurs.

Mon camarade Jean-Pierre, nous sommes venus te dire au revoir une dernière fois. Une dernière fois, malheureusement mais nous sommes surtout venus te dire encore merci, merci pour tout ce que tu as fait pour l'organisation, merci pour tout ce que tu as fait pour les postiers et merci aussi pour tout ce que tu as fait pour le genre humain.

Camarade Lorieux, tu étais une belle personne !

Bien évidemment nous n'oublions pas ta compagne Claudine et ton fils Clément. Sois assuré qu'ils peuvent compter sur nous comme nous, nous avons pu compter sur toi.

Adieu Camarade, on t'embrasse !

Ton secrétaire Général  
Jacques